

Préliminaire :

En 2023, **le budget du Mouvement International a légèrement diminué par rapport à l'année 2022, avec une baisse du montant total des charges (de 4 807 492 € à 4 598 571 €, soit une baisse de 4,3%).** Le résultat de l'exercice est pratiquement à l'équilibre avec un excédent de **4 008,53 €**.

Les comptes du Mouvement international couvrent les domaines suivants :

- les frais structurels du centre international déployé sur trois sites à Pierrelaye, Méry-sur-Oise et Baillet-en-France ;
- la représentation publique, le plaidoyer international et les projets transversaux internationaux ;
- l'animation par la Délégation générale et le soutien aux membres du Mouvement ;
- les 4 coordinations régionales (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe) et le suivi des régions Maghreb – Moyen-Orient et Océan indien ;
- le suivi et l'animation des orientations prioritaires du Mouvement, l'évaluation des actions ;
- la dynamique du Forum « Refuser la misère » ;
- certains projets coordonnés à l'échelle européenne ;
- des projets internationaux de formation de membres du Mouvement et l'accueil au centre international ;
- la conservation et la diffusion de l'histoire des plus pauvres au Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski ;
- des fonctions transversales autour de la communication, du volontariat international, de l'administration et des finances, etc. ;
- les équipes présentes dans 18 pays en Asie (2), Afrique (7), Océan indien (2), Amérique latine (5), Caraïbes (1) et Moyen-Orient (1), pour lesquels le Mouvement international ATD Quart Monde enregistre des opérations comptables ;
- la participation à des collectifs d'échange d'expériences et de pratiques.

Faits significatifs intervenus en 2023 :

L'année 2023 a été marquée par une forme de retour à une certaine normalité ; les actions de rattrapage (et les coûts associés) qui avaient été nécessaires en 2022 pour surmonter les effets de la pandémie et pour finaliser les actions prévues dans le cadre de la fin du projet co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) « Penser, agir et plaider avec les plus pauvres » (PAP) ne se sont pas renouvelées. Plusieurs événements importants ont tout de même eu lieu en 2023 avec par exemple l'organisation d'une session de formation réunissant les animateurs Taporî d'une quinzaine de pays au centre international. Les effets de l'inflation ont été ressentis, particulièrement sur les coûts de l'énergie en France et sur le coût de la vie dans de nombreux pays.

Du fait de la fin en 2022 du projet PAP (Penser, agir et plaider avec les plus pauvres), on a constaté en 2023 une diminution conséquente des subventions publiques ; en 2023, aucun projet majeur n'a entraîné des coûts aussi importants, notamment en termes de sessions ou d'évaluation. En 2024, démarrera un nouveau projet co-financé par l'AFD (« Justice et dignité pour toutes et tous » : JUDITT).

Du fait de la diminution des subventions publiques, le financement par les différentes entités ATD a ainsi augmenté passant de **3 914 k€** en 2022 à **4 063 k€** en 2023 ; le financement par les entités ATD représente pour cet exercice 88% contre 82% l'an passé.

Par rapport aux prévisions budgétaires :

- Les charges sont légèrement moindres : 4 599 k€ à comparer aux 4 724 k€ budgétés.
- Les produits sont en deçà de la prévision budgétaire : 4 603 k€ contre 4 724 k€ prévus.

Des précisions sur les actions réalisées en 2023 par le MI peuvent être trouvées sur le site : <https://www.atd-quartmonde.org/qui-sommes-nous/rapports-moraux/>.

Partie I – Compte de résultat :

Préambule : Nous avons opéré à des regroupements de natures comptables dans la présentation du compte de résultat de ce rapport de gestion pour mieux s'adapter aux spécificités de notre association par rapport au compte de résultat de nos comptes annuels.

Charges

Le tableau ci-dessous récapitule les charges de l'exercice en cours, de l'exercice précédent et de la prévision budgétaire.

I. CHARGES EN EUROS

	2023	2022	Var	Budget 2023
1. Charges d'exploitation				
1.1 Loyers et charges locatives	418 866	341 569	23%	580 000
1.2 Entretien des locaux, petit équipement	191 179	208 542	-8%	205 000
1.3 Matériel, maintenance informatiques et fournitures de bureau	179 267	181 852	-1%	195 000
1.4 Prestations de services	480	19 073	-97%	35 000
1.5 Livres, documentation, impressions	35 378	39 971	-11%	20 000
1.6 Affranchissements, téléphonie et internet hors centre international	64 737	81 843	-21%	80 000
1.7 Déplacements (essence, véhicules, péage, billets, visas, assurances)	331 462	486 706	-32%	350 000
1.8 Alimentation, hébergement et matériel pour les sessions	135 269	193 104	-30%	90 000
1.9 Cotisations, inscriptions séminaires extérieurs, contributions à des collectifs	20 979	16 412	28%	15 000
1.10 Participations aux salaires et charges du personnel	2 534 637	2 364 804	7%	2 440 000
1.11 Honoraires (traduction, contrôle des comptes...)	45 183	59 409	-24%	45 000
1.12 Aides financières octroyées actions pays	39 341	73 151	-46%	53 000
1.13 Impôts et taxes diverses	49 435	52 331	-6%	38 000
1.14 Dotation aux amortissements	50 575	49 521	2%	70 000
1.15 Services bancaires	26 605	23 951	11%	30 000
1.16 Dotations sur fonds dédiés	0	19 904	-100%	35 000
1.17 Sous traitance	10 694	148 161	-93%	45 000
1.18 Aides financières octroyées associations indépendantes	448 285	404 601	11%	385 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 582 373	4 764 907	-4%	4 711 000
2. Charges financières				
2.1 Perte de Change et intérêts	16 198	26 426	-39%	13 000
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	16 198	26 426	-39%	13 000
3. Charges exceptionnelles				
3.1 Charges exceptionnelles	0	16 159		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	16 159		0
TOTAL DES CHARGES	4 598 571	4 807 492	-4%	4 724 000
Résultat positif de l'exercice	4 009	10 863	-63%	

Commentaires sur l'évolution des charges :

2023 correspond à une forme de retour à la normale après les années de la pandémie puis l'année 2022 durant laquelle il avait été essayé de rattraper un certain nombre d'actions qui avaient dû être suspendues du fait du Covid.

Loyers et charges locatives (ligne 1.1) :

Les coûts liés à l'énergie n'ont augmenté « que de » 120 k€ (soit moins que la prévision budgétaire) car les différents contrats ont été renégociés ; cette augmentation a été compensée par une baisse de nos coûts de location (-36k€) qui avaient crû en 2022 du fait d'un certain nombre d'évènements exceptionnels et dans le cadre du projet « Penser, agir et plaider avec les plus pauvres ».

Entretien des locaux, petit équipement (ligne 1.2) :

Au total une petite baisse sur ce poste qui résulte de réductions des besoins d'entretien de la plupart des locaux du centre international malgré des investissements au Centre Joseph Wresinski.

Matériel, maintenance informatiques et fournitures de bureau (ligne 1.3) :

La quasi stabilité du poste est la conséquence :

- Du coût d'acquisition ou de renouvellement de licences et de la réallocation à ce poste de dépenses précédemment traitées comme des dépenses télécom,
- De la non répétition en 2023 de dépenses exceptionnelles réalisées en 2022.

Prestations de services (ligne 1.4) :

Les dépenses exceptionnelles de 2022 au Centre Joseph Wresinski (séminaire, numérisation) ne s'étant pas répétées, ce poste baisse significativement.

Livres, documentation, impressions (ligne 1.5) :

Pas de changement significatif, même si le montant reste supérieur à la prévision.

Affranchissements, téléphonie et internet hors centre international (ligne 1.6)

Des dépenses d'affranchissement en baisse d'environ 10 k€ et une réallocation de certaines dépenses de communication vers les frais informatiques (voir 1.3 ci-dessus) expliquent la baisse constatée.

Déplacements (ligne 1.7) :

Une baisse significative car en 2023, à la différence de 2022, une seule session internationale a eu lieu (Tabori) et aucun séminaire n'a été organisé dans le cadre d'un projet majeur co-financé. Au final nous sommes proches, légèrement en dessous, de la prévision budgétaire.

Alimentation, hébergement et matériel pour les sessions (ligne 1.8) :

Ce poste est très lié au nombre de séminaires/sessions réalisés ; et donc les raisons qui expliquent la baisse du poste déplacements expliquent la baisse de ce poste ; la prévision budgétaire a été trop optimiste.

Participation aux salaires et charges de personnel (ligne 1.10) :

C'est le poste de dépenses le plus important. Les principales raisons de cette augmentation sont :

- en France, même si le nombre de stagiaires a diminué, la hausse des rémunérations Micard conjuguée aux remplacements d'un volontaire et d'un salarié solidaire par des salariés Micard ont fait croître d'environ 50k€ ce poste.
- A l'international,
 - La hausse des indemnités des Volontaires de Solidarité Internationale (VSI), même partiellement compensée par une baisse en quantité de ceux-ci (-4% soit 8 mois volontaires) pour 29 k€,
 - Divers ajustements d'indemnités combinés à des renforcements d'équipe (Sénégal, Haiti) pour un peu plus de 100k€,

ont conduit à une augmentation de ce poste d'environ 160 k€ par rapport à 2022 et à dépasser la prévision budgétaire.

Honoraires (ligne 1.11) :

Il n'y a eu aucune évaluation de projet en 2023 et les autres postes d'audit récurrents ont augmenté avec l'inflation.

Aides financières octroyées actions pays (ligne 1.12) :

Note : ce poste ne comprend pas le soutien financier qu'apporte, quand nécessaire, le Mouvement International à des structures ATD organisées en entités autonomes comptablement.

2022 avait vu des éléments exceptionnels en Tanzanie et au Burkina Faso qui ne se sont pas reproduits d'où une baisse d'environ 20 k€ ; par ailleurs une partie des dépenses en faveur de la République Démocratique du Congo (RDC) ont été, à partir de 2023, ventilées par nature de dépenses dans les différents postes au lieu d'apparaître globalement (environ -13 k€).

Dotations sur fonds dédiés (ligne 1.16) :

Aucun fond dédié n'a été constitué en 2023 car tous les fonds obtenus dans le cadre des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) ont été utilisés.

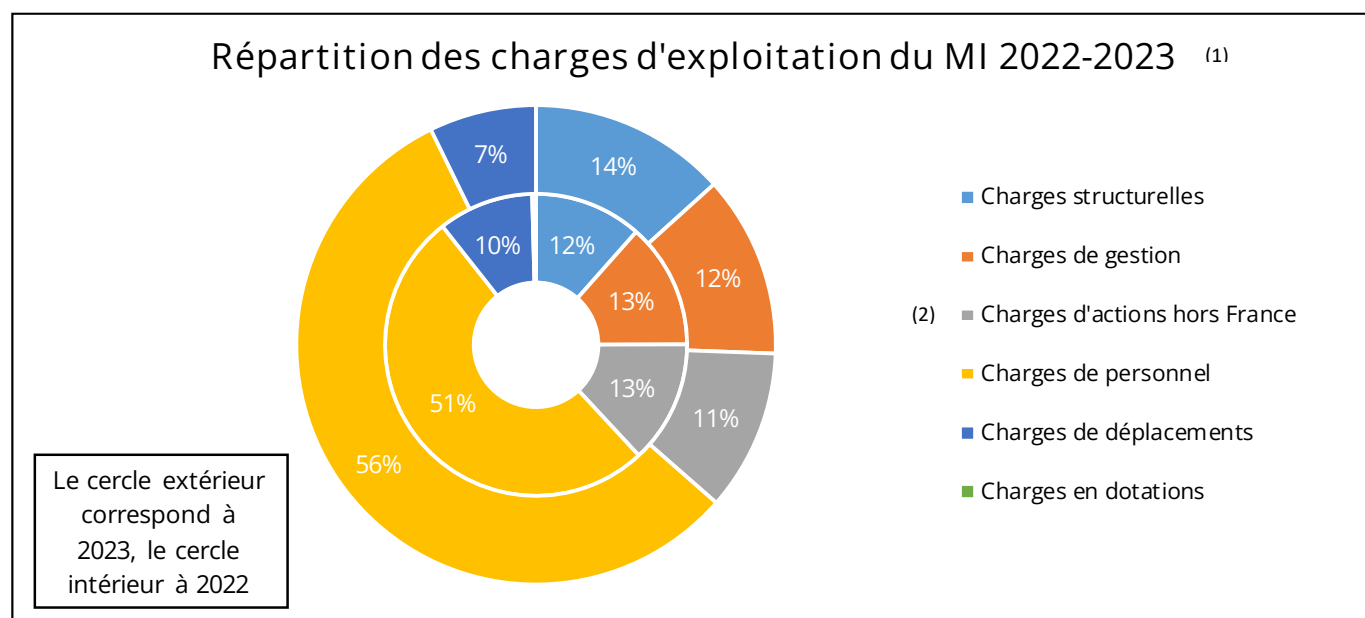
Sous-traitance (ligne 1.17) :

Contrairement à 2022 (dans le cadre du projet « Penser, agir et plaider avec les plus pauvres »), presque aucun versement n'a été fait vers un partenaire dans le cadre d'un projet majeur co-financé. Seulement quelques dépenses ont été réalisées dans le cadre du projet en Haïti et d'un événement organisé à l'UNESCO.

Aides financières à des associations tiers (ligne 1.18)

La baisse des soutiens au Pérou et au Brésil a été compensée par des hausses en faveur principalement du Guatemala et de Madagascar ; mais il a fallu augmenter le soutien à notre partenaire (SOE) en Haïti à hauteur d'environ 20k€.

Evolution entre 2022 et 2023 des charges d'exploitation (lignes 1.1 à 1.18)



Notes :

- 1- les principaux postes de dépense ont été regroupés dans ces 6 catégories ; la couleur apparaissant dans la colonne de gauche du tableau intitulé Charges en euros (cf. plus haut) indique la catégorie dans laquelle le poste a été regroupé.
- 2- Les dépenses de personnel affectées à l'action hors de France ne sont pas ventilées et sont regroupées avec les charges de personnel

Les dépenses d'exploitation diminuent de 4% d'un exercice à l'autre ; plus que jamais le poste charges de personnel reste de loin le poste le plus important.

L'exercice s'est clôt avec un résultat positif de **4 008,53 €** .

Commentaires sur l'écart par rapport à la prévision budgétaire des charges :

Au global les charges d'exploitation sont inférieures de **129 K€** à la prévision soit moins de 3%. La sous-estimation des charges de personnel (environ 100k€) et dans une mesure moindre du soutien aux associations tiers (60 k€) a été compensée par la surestimation des charges locatives (énergie) d'environ 160 k€, de la dotation aux fonds dédiés, de la sous-traitance et des prestations de service (environ 30k€ pour chacun des postes).

Produits

II. PRODUITS EN EUROS

	2023	2022	Var	Budget 2023
1. Produits d'exploitation				
1.1 Subventions publiques	260 732	551 185	-53%	530 000
Subventions VSI (FONJEP) Ministère Eur. et Affaires étrangères	120 966	98 918	22%	130 000
Subventions publiques (AFD)	139 767	452 267	-69%	400 000
1.2 Autres produits d'exploitation	4 253 200	4 063 812	5%	4 132 000
Contributions financières tiers	190 648	150 249	27%	82 000
Contributions financières d'autres organismes	190 648	150 249	27%	82 000
Contributions financières ATD	4 062 551	3 913 562	4%	4 050 000
Fondation ATD Quart Monde (subvention d'équilibre)	3 600 000	3 480 000	3%	3 590 000
Participations des structures	60 376	48 489	25%	50 000
Fonds collectés via la Fondation ATD Quart Monde France & autres Fondations ATD	402 176	385 073	4%	410 000
1.3 Produits d'activités (interventions, ventes...)	5 618	7 347	-24%	2 000
1.4 Participations aux frais	51 569	50 101	3%	45 000
1.5 Utilisation des fonds dédiés	19 904	116 884	-83%	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4 591 022	4 789 329	-4%	4 709 000
2. Produits financiers				
2.1 Gain de change	11 519	28 793	-60%	10 000
2.2 Intérêts	38	63	-40%	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 557	28 856	-60%	10 000
3. Produits exceptionnels et provisions				
Autres produits exceptionnels	0	170	-100%	5 000
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PROVISIONS	0	170	-100%	5 000
TOTAL DES PRODUITS	4 602 579	4 818 355	-4%	4 724 000
Résultat d'exploitation	8 649	24 422		
Résultat financier	-4 641	2 430		
Résultat exceptionnel et provisions	0	-15 989		
Résultat total	4 009	10 863		

Commentaires sur l'évolution des produits :

Subventions publiques (ligne 1.1) :

Le projet PAP (Penser, agir et plaider avec les plus pauvres) avait permis d'obtenir en 2022 une subvention (312,5k) de l'Agence Française de Développement (AFD) ; ce projet s'étant achevé en 2022 la subvention a diminué d'autant. En 2023 seul le projet Haïti fait encore l'objet d'une subvention AFD. Le montant obtenu est significativement inférieur à ce qui avait été budgété pour ce poste, car la nouvelle subvention AFD qui avait été budgétée pour 2023 a bien été obtenue mais plus tard que prévu ; le projet « Justice et dignité pour toutes et tous » (JUDITT) démarre finalement le 1^{er} janvier 2024.

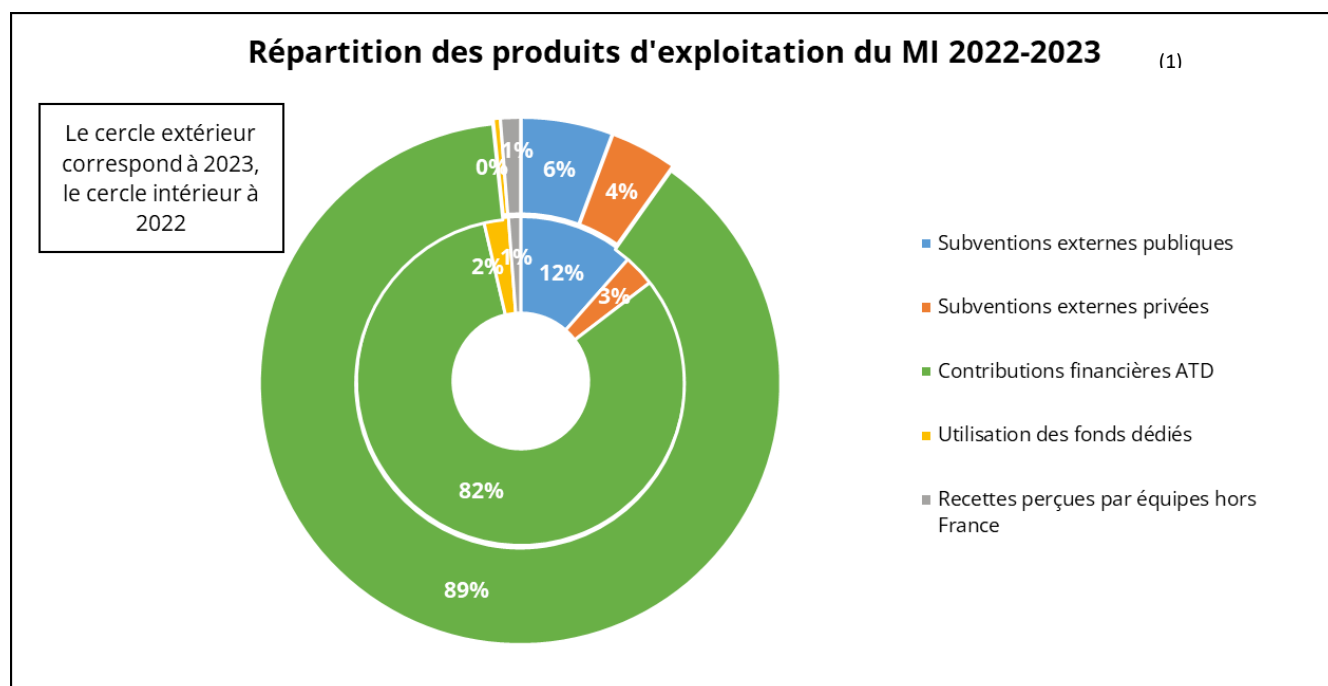
Contributions financières tiers (ligne 1.2) :

Même si certaines subventions ont ponctuellement diminué (Caritas -10 k€) ou ont disparu car liées à des actions spécifiques de 2022 (séminaire Cerisy), de nouvelles subventions ont été trouvées pour 2023 (en particulier Fondation Crédit Mutuel pour la lecture pour 25 k€, Solidarité Européenne 20k€) de sorte qu'au total ce poste augmente par rapport à 2022 et excède ce qui avait été budgété.

Contributions financières ATD (ligne 1.2) :

Le financement par les autres entités ATD augmente d'environ 4% et se trouve en ligne avec ce qui avait été budgété.

Evolution entre 2023 et 2022 des produits d'exploitation (lignes 1.1 à 1.5)



Note :

- 1- les principaux postes de produits ont été regroupés dans ces 5 catégories ; la couleur apparaissant dans la colonne de gauche du tableau intitulé Produits en euros (cf. plus haut) indique la catégorie dans laquelle le poste a été regroupé.

Au total, le résultat positif de l'exercice 2023 est de 4 008,53 €. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale prévue en juin 2024, ce résultat sera affecté au report à nouveau.

Partie II Bilan

I. ACTIF EN EURO

	2023	2022	Var
I.1 Immobilisations incorporelles	26 219	41 219	-36%
Concession brevet et droits similaires	86 399	86 399	0%
Amortissement	60 180	45 180	33%
I.2 Immobilisations corporelles	112 606	124 993	-10%
Bâtiments, matériel de transport, matériel informatique	1 081 490	1 058 302	2%
Amortissement	968 884	933 309	4%
I.3 Immobilisations financières	10 485	13 664	-23%
I.4 Créances à recevoir	1 374 134	1 370 713	0%
I.5 Disponibilités	524 923	576 594	-9%
Caisses	23 314	26 155	-11%
Banques	501 609	550 440	-9%
I.6 Charges constatées d'avance	59 452	79 513	-25%
TOTAL ACTIF	2 107 820	2 206 697	-4%

II. PASSIF EN EURO

II.1 Fonds associatifs	829 453	829 453	0%
II.2 Reserves	404 062	404 062	0%
II.3 Report à nouveau	382 017	371 155	3%
II.4 Résultat de l'exercice	4 009	10 863	-63%
II.5 Fonds dédiés	-	19 904	-100%
II.6 Dettes	297 929	194 478	53%
II.7 Produits constatés d'avance	190 350	376 783	-49%
TOTAL PASSIF	2 107 820	2 206 697	-4%

Commentaires sur le bilan.

Le bilan est quasiment inchangé entre 2022 et 2023. Le seul point notable à garder à l'esprit dans un contexte de ressources financières tendues pour ATD est l'existence d'un report à nouveau de plus de 350 k€ qui, si nécessaire, permettrait d'absorber d'éventuels exercices déficitaires à l'avenir.

Partie III – Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel de 2024 a été fait avec comme principales hypothèses :

- le renouvellement du co-financement de l'AFD pour une 3^{ème} phase du projet en Haïti (fin de la 2^{ème} phase en septembre 2024),
- le démarrage du projet « Justice et dignité pour toutes et tous » (JUDITT) en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo et au Burkina Faso, qui lui aussi fait l'objet d'un co-financement de l'AFD,
- la stabilisation des coûts de l'énergie,
- la réalisation en 2024 de la plus-value exceptionnelle liée à la vente de la maison Quart Monde de La Haye (Pays Bas).

Ceci conduit à la fois à une augmentation de 12% des charges par rapport à 2023 et à une réduction de la contribution financière des structures ATD de 8%.

I. CHARGES EN EUROS

	Budget 2024	Réel 2023	Réel 2022	Var / 2023
1. Charges d'exploitation				
1.1 Loyers et charges locatives	438 000	418 866	341 569	5%
1.2 Entretien des locaux, petit équipement	210 000	191 179	208 542	10%
1.3 Matériel, maintenance informatiques et fournitures de bureau	210 000	179 267	181 852	17%
1.4 Prestations de services	39 000	480	19 073	8025%
1.5 Livres, documentation, impressions	30 000	35 378	39 971	-15%
1.6 Affranchissements, téléphonie et internet hors centre international	70 000	64 737	81 843	8%
1.7 Déplacements (essence, véhicules, péage, billets, visas, assurances)	450 000	331 462	486 706	36%
1.8 Alimentation, hébergement et matériel pour les sessions	180 000	135 269	193 104	33%
1.9 Cotisations, inscriptions séminaires extérieurs, contributions à des collectifs	25 000	20 979	16 412	19%
1.10 Participations aux salaires et charges du personnel	2 640 000	2 534 637	2 364 804	4%
1.11 Honoraires (traduction, contrôle des comptes...)	81 000	45 183	59 409	79%
1.12 Aides financières octroyées actions pays	45 000	39 341	73 151	14%
1.13 Impôts et taxes diverses	50 000	49 435	52 331	1%
1.14 Dotation aux amortissements	51 500	50 575	49 521	2%
1.15 Services bancaires	27 000	26 605	23 951	1%
1.16 Dotations sur fonds dédiés	0	0	19 904	
1.17 Sous traitance	0	10 694	148 161	-100%
1.18 Aides financières octroyées associations indépendantes	584 767	448 285	404 601	30%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 131 267	4 582 373	4 764 907	12%
2. Charges financières				
2.1 Perte de Change et intérêts	20 000	16 198	26 426	23%
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	20 000	16 198	26 426	23%
4. Charges exceptionnelles				
3.1 Charges exceptionnelles	0	0	16 159	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	16 159	
TOTAL DES CHARGES	5 151 267	4 598 571	4 807 492	12%
Résultat positif de l'exercice		4 009	10 863	

Remarques et commentaires sur les charges :

L'augmentation globale des charges s'explique essentiellement par le début du projet « Justice et dignité pour toutes et tous » co-financé par l'AFD : augmentation des charges locatives (ligne 1.1), des achats de matériel informatique (ligne 1.3), des déplacements pour les sessions internationales et les frais d'alimentation, d'hébergement et de matériel pour les sessions (lignes 1.7 et 1.8).

Parallèlement, si certaines dépenses sont prévues à la baisse, d'autres besoins expliquent la hausse de certaines rubriques : renouvellement de certaines licences informatique et développement de logiciels (ligne 1.3), besoins

en termes de numérisation au Centre Joseph Wresinski, archivage de contenus audiovisuels, déménagement des archives d'ATD USA (ligne 1.4), augmentation du coût des salariés Micard plus importante que la réduction des coûts des volontaires et augmentation du nombre de Volontaires de Solidarité Internationale de Réciprocité (ligne 1.10), évaluation du projet en Haïti co-financé par l'AFD, augmentation des frais de traduction et des frais d'étude (ligne 1.11), et enfin de nouveaux développements d'activités en Haïti, au Brésil, à Madagascar et à Maurice (ligne 1.18).

II. PRODUITS EN EUROS

	Budget 2024	Réel 2023	Réel 2022	Var / 2023
1. Produits d'exploitation				
1.1 Subventions publiques (AFD)	787 619	260 732	551 185	202%
Subventions VSI (FONJEP) Ministère Eur. et Affaires étrangères	135 285	120 966	98 918	12%
Subventions publiques (AFD)	652 334	139 767	452 267	367%
1.2 Autres produits d'exploitation	3 943 648	4 253 200	4 063 812	-7%
Contributions financières tiers	190 000	190 648	150 249	0%
Contributions financières d'autres organismes	190 000	190 648	150 249	0%
Contributions financières ATD	3 753 648	4 062 551	3 913 562	-8%
Fondation ATD Quart Monde (subvention d'équilibre)	3 380 302	3 600 000	3 480 000	-6%
Participations des structures	45 000	60 376	48 489	-25%
Fonds collectés via la Fondation ATD Quart Monde France & autres Fondations ATD	328 346	402 176	385 073	-18%
1.3 Produits d'activités (interventions, ventes...)	3 000	5 618	7 347	-47%
1.4 Participations aux frais	52 000	51 569	50 101	1%
1.5 Utilisation des fonds dédiés	0	19 904	116 884	-100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4 786 267	4 591 022	4 789 329	4%
2. Produits financiers				
2.1 Gain de change	10 000	11 519	28 793	-13%
2.2 Intérêts		38	63	-100%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	10 000	11 557	28 856	-13%
3. Produits exceptionnels et provisions				
Autres produits exceptionnels	355 000	0	170	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PROVISIONS	355 000	0	170	
TOTAL DES PRODUITS	5 151 267	4 602 579	4 818 355	12%
Résultat négatif de l'exercice				

Remarques et commentaires sur les produits :

Il est prévu une baisse du financement par les autres entités ATD grâce à la stabilisation des contributions financières d'autres organismes (avec le maintien de la subvention Caritas et la prévision de l'obtention de 70k € d'autres financeurs dont 40k € sont déjà acquis à ce jour) et l'augmentation des subventions publiques (d'une part avec la hausse de la subvention Fonjep liée à l'augmentation du nombre de Volontaires de Solidarité Internationale, et d'autre part avec l'augmentation des subventions AFD avec le renouvellement du projet en Haïti et le début du projet « Justice et dignité pour toutes et tous »). A noter également qu'un produit exceptionnel est budgété pour 2024 et correspond à la plus-value sur la vente de la maison Quart Monde de la Haye que l'on espère réaliser en 2024.